



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Jacques Prévert
GAILLARD**

Académie de Grenoble

Gaillard, le 8 juillet 2022
La Principale, Mme BOISIER Frédérique

Aux Parents d'élèves de 6^è, 5^è, 4^è, 3^è

Objet : Organisation et modalités de la rentrée 2022

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire sera organisée selon le calendrier national le Jeudi 1^{er} septembre 2022. J'accueillerai vos enfants aux côtés de M Cholley, Principal adjoint et de M Bontoux, adjoint gestionnaire, des conseillères principales d'éducation Mme Bert et Mme Abbas et les équipes des personnels du collège.

- **L'organisation de la rentrée des élèves Jeudi 1er septembre** se déroulera selon les horaires suivants :
- **Rentrée des élèves de 6^{ème}** : 9h-15h40 : prise en charge par le professeur principal. Un temps de visite du collège. Un temps pour initialiser les codes d'accès à l'ENT. Les demi-pensionnaires seront accueillis au restaurant scolaire
 - **Rentrée des élèves de 5^{ème}** : 8h -11h20. Début des cours 8h15. Prise en charge par le professeur principal. Sortie à 11h15, pas de restauration scolaire pour les 5^è et pas de prise en charge l'après-midi.
 - **Rentrée des élèves de 4^è et 3^{ème}** : 13h30-16h40. Prise en charge par le professeur principal. Pas de prise en charge le matin.

A compter du vendredi 2 septembre, tous les élèves seront présents selon leur emploi du temps.

Pour le jour de la rentrée, les élèves doivent prévoir un cartable avec une trousse complète, un cahier de brouillon, une pochette avec quelques feuilles, un cadenas pour les demi-pensionnaires pour leurs casiers. Le vendredi 2 septembre, ils apporteront le matériel nécessaire selon leur emploi du temps.

Le jour de la rentrée, les élèves recevront leur carnet de liaison avec une enveloppe contenant des documents à votre destination à lire, à conserver et à remplir.

- **Les emplois du temps seront provisoires jusqu'au 16 septembre.** A compter du 19 septembre, les emplois du temps définitifs seront diffusés et pour les élèves demi-pensionnaires vous pourrez choisir votre forfait (DP 1jour, 2jours, 3jours, 4jours). Pendant la période des emplois du temps provisoires, tous les élèves demi-pensionnaires seront considérés DP 4 jours dans un souci de prise en charge des élèves en toute sécurité sur la pause méridienne. Une régularisation financière sera opérée une fois le choix définitif du forfait de demi-pension qui apparaîtra dans la 1^{ère} facture de paiement de la restauration scolaire (courant octobre).

Pour les élèves de 6^è, durant tout le mois de septembre, ils seront considérés en régime de sortie réglementé. Ils suivront donc leur emploi du temps et aucune sortie ne sera autorisée même en cas d'absence de professeur. Le but étant de s'adapter au fonctionnement du collège, de mieux contrôler les sorties en permettant une prise en charge des élèves de 6^è en toute sécurité. Fin septembre, vous aurez à choisir le régime de sortie de votre enfant : autonomie ou réglementé. Un courrier sera remis à votre enfant dans ce cadre.

➤ **A compter du 1^{er} septembre, il y a aura deux nouveautés dans le fonctionnement du collège :**

- Le mardi il n'y aura pas cours de 11h15 à 12h15 pour permettre un temps de travail pédagogique aux équipes. La durée de la pause méridienne sera de 11h15 à 13h30. En fonction du nombre d'élèves qui seront inscrits demi-pensionnaires le mardi, nous organiserons une prise en charge adaptée avec des partenaires.
- Le règlement intérieur a été renouvelé et voté au conseil d'administration du 5 juillet 2022. Il sera dans le carnet de liaison. Je vous invite à le lire avec vos enfants pour prendre connaissance des modalités du fonctionnement réglementaire du collège.

➤ **Pour communiquer avec le collège,** vous avez accès à l'ENT (Environnement Numérique de Travail) à l'adresse suivante : <https://jacquesprevert-gaillard.ent.auvergnerhonealpes.fr> avec les codes qui vous ont été attribués l'an dernier. Pour les nouveaux parents, un guide pour initier vos codes sera fourni dans l'enveloppe de rentrée donnée à votre enfant. Vous le retrouverez également sur la page d'accueil de l'ENT.

Vous pouvez téléphoner pour prendre rendez vous avec la direction, les CPE ; utiliser le carnet de liaison pour un rendez-vous avec un professeur. Vous pouvez aussi communiquer par la messagerie de l'ENT et nous répondrons selon le sujet par messagerie ou par téléphone. Je vous précise que la messagerie ne peut en aucun cas être utilisée comme « un réseau social » et parfois il vaut mieux contacter les responsables du collège par téléphone afin de comprendre une information donnée par votre enfant. Les réponses seront données dans un délai raisonnable mais l'immédiateté ne peut être la règle de communication.

➤ **Pour les parents de 6^{ème}, nous organiserons une réunion le mardi 20 septembre 2022 en fin d'après-midi,** qui fera suite à nos réunions de présentation dans les écoles du mois de mai. Un temps de réunion plénière sera organisé avec la direction et les CPE pour répondre à vos questions. Puis un temps avec l'équipe pédagogique de la classe de votre enfant vous permettra de rencontrer les professeurs. Nous organiserons également un accueil pour accompagner ceux qui auront besoin d'aide pour l'initialisation des codes d'accès à l'ENT.

➤ **Je vous précise que le collège reste un lieu de travail et de vie sociale.** Les équipes sont engagées dans l'accompagnement des élèves pour les mener vers une réussite scolaire. J'attends de la part des élèves une attitude de respect des autres élèves, des adultes, du matériel et un intérêt dans les apprentissages. Le collège a bénéficié d'une rénovation ces dernières années. Durant l'été une restructuration des parties extérieures sera réalisée et se terminera fin novembre. L'accueil à la rentrée se fera dans de bonnes conditions et en toute sécurité malgré les travaux à finaliser. Les élèves bénéficient ainsi d'une structure neuve qu'ils doivent respecter pour conserver cet environnement de travail agréable.

Nous avons besoin également d'un partenariat avec vous, parents, de manière à soutenir le travail mené au collège. Je vous invite à consulter régulièrement le carnet de liaison et l'ENT où vous trouverez les informations vous concernant et les dates des temps de réunion. Nous n'hésiterons pas à vous solliciter pour toutes difficultés rencontrées avec votre enfant. Les équipes du collège comptent pouvoir travailler avec vous dans un esprit de dialogue et de collaboration au service de la scolarité de votre enfant.

Dans l'attente d'accueillir vos enfants, de vous recevoir au collège, je vous souhaite de bonnes vacances et recevez Madame, Monsieur mes sincères salutations.



La Principale,
Me BOISIER F.